

Dracocephalum austriacum L.

Le Dracocéphale d'Autriche

Angiospermes, Dicotylédones, Lamiacées (Labiées)

Caractères diagnostiques

Plante vivace de 20 à 50 cm de hauteur, à tiges velues, dressées ou ascendantes, très feuillées.

Feuilles courtement pétiolées, profondément découpées en 3 à 7 lanières linéaires entières, à marge un peu révolutée. Elles sont très velues et se terminent par une longue soie.

Inflorescence relativement courte, composée de 1 à 5 verticilles de 1 à 6 fleurs au sommet des tiges formant un épi plus ou moins dense.

Fleurs violet foncé intense, grandes (3,5 à 5 cm de longueur), entourées à la base de bractées velues, trifides, dépassant le calice verdâtre. Corolle bilabée à lèvre supérieure échancrée recourbée en casque et lèvre inférieure à 3 lobes inégaux. Tube très ample et courbé sur le dos, contenant 4 étamines. Calice verdâtre, tubulaire et divisé en 5 dents très inégales.

Fruit formé de 4 akènes lisses au fond du calice persistant (tétrakène).

Confusions possibles

À l'état végétatif, *Dracocephalum austriacum* est relativement difficile à repérer. Il se distingue mal des feuilles du Géranium sanguin (*Geranium sanguineum* L.) qui vit dans les mêmes milieux.

L'espèce la plus susceptible d'être confondue avec ce Dracocéphale est le Dracocéphale de Ruysch (*Dracocephalum ruyschianum* L.). Il s'en distingue par des fleurs bleu-violacé, plus courtes (2 à 3 cm de long), des bractées entières, des feuilles linéaires lancéolées, la plupart entières et dépourvues de soie terminale, des tiges plus grêles glabrescentes. Son écologie est également différente (prairies-rocailles mésophiles) et sa floraison plus tardive d'au moins une quinzaine de jours.

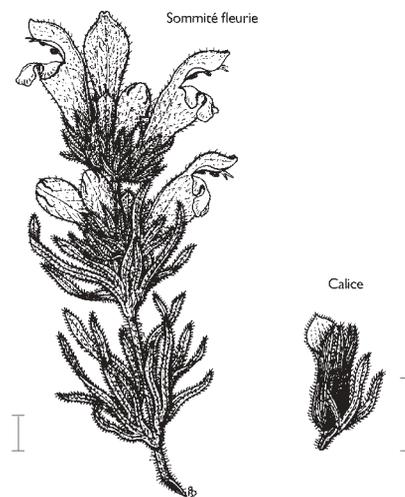
Caractères biologiques

Le Dracocéphale d'Autriche est une plante vivace de type chaméphyte suffrutescente. L'essentiel de la partie aérienne se dessèche et meurt à la mauvaise saison, ne laissant subsister que les bourgeons dans la partie inférieure de la plante. Après germination, la plante produit la première année une tige généralement simple avec quelques ramifications basales, ébauche des futures tiges. Les années suivantes, elle s'étoffe et produit d'autres tiges adoptant une forme en touffe.

Biologie de la reproduction

La floraison a lieu de juin à début juillet. La première floraison, exceptionnelle dès la première année, survient la deuxième ou même la troisième année. Les pollinisateurs de cette espèce ne sont pas connus. La fructification survient en août-début septembre.

La reproduction par graine semble assez faible : on dénombre en



effet moins de 2 graines par fleur en moyenne, le tétrakène ne comprenant que 1 à 2 graines viables sur les 4. La fertilité des semences est également faible : moins de 1 graine sur 10 parvient à maturité.

Aspect des populations, sociabilité

Chaque individu peut former des touffes fournies assez développées, à tiges florifères assez nombreuses (plusieurs dizaines dans la même touffe). Les populations alpines connues sont réparties en petites colonies dépassant rarement la centaine d'individus ; de rares populations atteignent 1000 individus. Il ne semble pas y avoir de variations interannuelles très fortes des effectifs, la plante étant vivace polycarpique, mais cet aspect serait à vérifier lors de suivis détaillés de la démographie de populations.

Caractères écologiques

Écologie

Le Dracocéphale d'Autriche est une espèce héliophile de pleine lumière, relativement xérophile, se trouvant de préférence en exposition chaude (d'est à sud et sud-ouest). Réputée calciphile, l'espèce croît cependant aussi sur terrain non ou peu calcaire (gneiss, micaschistes, schistes lustrés) ; elle est considérée comme neutrocalcicole à acidophile.

Cette espèce semble difficilement supporter la concurrence des autres espèces végétales et trouve son optimum dans les formations végétales basses très ouvertes où la compétition est faible : petites vires en pied de falaise, rocailles xériques, pelouses écorchées, pelouses xériques et landes claires très ouvertes sur sol squelettique superficiel.

Communautés végétales associées à l'espèce

L'espèce se rencontre ainsi dans différents types d'habitats :

- landes écorchées sur éboulis et cônes de fixation (All. *Lavandulo angustifoliae-Genistion cinereae*) ;
- pelouses rupicoles xériques à Fétuque bigarrée (*Festuca acuminata*) (All. *Festucion variae*) ;
- pelouses sèches steppiques des vallées internes des Alpes (All. *Stipo capillatae-Poion carniolicae*) ;
- prairies xérophiiles (All. *Xerobromion erecti*) ;
- lisières et clairières xérothermophiles (All. *Geranion sanguinei*).

Quelques habitats de l'annexe I susceptibles d'être concernés

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*) (* sites d'orchidées remarquables) (Cor. 34.31 à 34.34)

Répartition géographique

Le Dracocéphale d'Autriche est une orophyte sud-est européenne-caucasienne (substeppique). Son aire s'étend des Pyrénées orientales espagnoles au Caucase et à l'Ukraine centro-occidentale. L'espèce est ainsi présente en ex-URSS (régions centrales et occidentales de la partie européenne), Roumanie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Autriche, Suisse (rare), Italie (rare), France (rare) et en Espagne (1 station).

En France, l'espèce se rencontre uniquement dans les Alpes, aux étages montagnard et subalpin (de 1250 à 2000 m). Moins de 15 stations très dispersées sont connues :

- Savoie : Pralognan, Bessans ;
- Isère : Saint-Christophe-en-Oisans, Valjouffrey ;
- Hautes-Alpes : Le Noyer-en-Champsaur, Arvieux, Champcella, l'Argentière ;
- Alpes-de-Haute-Provence : Reynier, Digne ;
- Alpes-Maritimes : Saint-Dalmas-le-Selvage.



Statuts de l'espèce

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe I

Espèce protégée au niveau national en France (annexe I)

Cotation UICN : monde : non menacé ; France : vulnérable

Présence de l'espèce dans des espaces protégés

La station de Valjouffrey se situe dans la réserve naturelle de la haute vallée du Béranger qui se trouve elle-même dans la zone centrale du parc national des Écrins. Les stations de Saint-Christophe-en-Oisans et Digne bénéficient d'un arrêté préfectoral de protection de biotope ; une telle mesure est en projet pour la station de Reynier. On peut enfin signaler que plusieurs autres stations, sans bénéficier de protections réglementaires proprement dites, se trouvent en zone périphérique de parcs nationaux.

Évolution et état des populations, menaces potentielles

Évolution et état des populations

Le Dracocéphale d'Autriche est considéré comme globalement menacé dans son aire de répartition. En France, il s'agit d'une espèce très rare, comme le confirme le faible nombre de stations existantes. Les populations sont éparées, disjointes et présentent des effectifs très variables : de 7 à plus de 1000 individus suivant les stations. La fragmentation importante des populations indique qu'il s'agit probablement d'une espèce en forte régression.

Dans le massif alpin, l'espèce a été citée mais non revue dans différentes stations : environs de Mégève et Chamonix (Haute-Savoie), La Salette (Isère), à Turriers, Seyne, La Condamine et Allos (Alpes-de-Haute-Provence). Plusieurs stations peuvent correspondre à des confusions avec *Dracocephalum ruyschianum*.

Dans le massif pyrénéen, la station de la Coba-del-Fat, près de la Font-de-Comps (Pyrénées-Orientales), connue au siècle dernier a disparu à la suite de pillage. Seule une petite population se maintient sur le versant espagnol, dans la Serra de Comes Juntas (Moixero).

Menaces potentielles

Différentes menaces pèsent sur l'espèce :

- la cueillette et l'arrachage opérés par les amateurs de rocaïlles alpines et de plantes rares ;
- le piétinement : plusieurs stations sont traversées par des sentiers de randonnée ;
- la concurrence végétale : localement, on observe le boisement naturel ou l'envahissement par les ligneux d'anciennes pelouses pâturées ;
- le pastoralisme : localement, on peut observer une érosion trop forte sur les lieux de séjour ou de passage du bétail qui conduisent à la destruction directe (piétinement) ou au déchaussement des plantes.

Propositions de gestion

Les mesures de gestion et de conservation doivent concerner plusieurs types d'actions :

- la protection renforcée des stations dans le cadre des dispositions prévues par la loi « Montagne » (09/01/1985) et la directive « Habitats-Faune-Flore » ;
- la maîtrise des accès et de la fréquentation, par l'aménagement des sentiers passant sur ou à proximité des stations (réaménagement d'itinéraires, report de sentier) et des prospections botaniques fines avant l'aménagement de via ferrata ou de nouveaux itinéraires dans les biotopes potentiels de l'espèce ;

- le contrôle de la pression pastorale et parallèlement la mise en place d'une gestion pastorale et d'un entretien du couvert végétal (débroussaillage) sur les stations où le couvert végétal se referme ; un équilibre entre une formation ouverte légèrement érodée, sans doute favorable à l'espèce, et un excès de pression pastorale ou d'enrichissement doit être trouvé ;
- le suivi fin de l'évolution des stations pour juger de l'opportunité éventuelle des interventions de gestion destinées à limiter l'excès de pression pastorale ou au contraire le développement des ligneux.

Il est également nécessaire d'envisager le renforcement des populations à faible effectif dans les Alpes et la réintroduction de l'espèce dans les Pyrénées-Orientales à partir de graines provenant de la station espagnole.

Expérimentations et axes de recherche à développer

Amélioration des connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce, avec notamment étude phytoécologique et suivi de la dynamique de végétation sur les stations.

Étude de la dynamique des populations sauvages et des relations avec *Dracocephalum ruyschianum* (hybridation ? compétition ?) sur les stations recelant les deux espèces.

Études caryologiques et génétiques : comparaison entre les plantes pyrénéennes, alpines et du reste de l'Europe, d'une part, et entre les différentes populations alpines, d'autre part, de façon à préciser les relations phylogéniques entre les diverses populations, obtenir des informations sur l'histoire de leur installation ou régression et définir des priorités de conservation.

Étude de la viabilité et des conditions de germination des différentes populations.

Mise en place de protocoles culturels pour reproduire l'espèce.

Étude comparative des différentes modalités de gestion de l'espace pour préciser les conditions optimales pour l'espèce et définir les conditions d'équilibre entre maintien de l'ouverture du milieu et excès de la pression pastorale (charge optimale, périodes d'intervention...).

Étude de la faisabilité de réintroduction, renforcement de populations et ou création de néo-populations.

Bibliographie

- ARCHILOQUE A., BOREL L., FAURE M., LAVAGNE A. et REYNAUD P., 1986.- Contribution à la connaissance botanique de la montagne des Dourbes-Digne. *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes* : 133-143.
- BARBEZAT R. et RUFFIER-LANCHE R., 1960.- *Dracocephalum austriacum* L. en Dauphiné. *Le monde des plantes*, **329** : 7.
- BOU J., 1979.- *Dracocephalum austriacum* L. als Pirineus orientalis, *Thymelaea tinctoria* (Pourret) Endl. à la Garrotxa. *Bulleti de la Institució Catalana d'Història Natural, sect. Bot.*, **44** (3) : 131-132.
- CHAS E., 1994.- Atlas de la flore des Hautes-Alpes. Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance - conservatoire des espaces naturels de Provence et des Alpes du Sud - parc national des Écrins, Gap, 816 p.
- CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL ALPIN DE GAP-CHARANCE, 1999.- Base de données floristiques des départements alpins. Outil interne.
- DANTON Ph. et BAFFRAY M., 1995.- Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, Paris ; AFCEV, Mulhouse, 294 p.
- FAURE M. et PLAN P., 1990.- Redécouverte du *Dracocephalum austriacum* dans les Alpes de Haute-Provence. *Plantes de montagne*, **10** (153) : 300-306.
- GILLOT P. et GARRAUD L., 1995.- *Dracocephalum austriacum* L. p. : 185. In OLIVIER L., GALLAND J.-P., MAURIN H. et ROUX J.-P., 1995.- Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : Espèces prioritaires. Collection « Patrimoines naturels », volume 20. CBN de Porquerolles, MNHN, ministère de l'Environnement, Paris, 486 p.
- GUILLET J., 1962.- *Dracocephalum austriacum* L., à Pralognan (Savoie). *Plantes de montagne*, **3** (42) : 238.
- ISSAUTIER-LANQUETUIT A.-M., BOREL A. et POLIDORI J.-L., 1990.- *Dracocephalum austriacum* L. espèce nouvelle pour les Alpes-Maritimes (bassin supérieur de la Tinée). *Le monde des plantes*, **437** : 29-36.
- * KÄSERMANN C. et MOSER D.M., 1999.- Fiches pratiques pour la conservation : plantes à fleurs et fougères. État : octobre 1999. Série « L'environnement pratique », Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP), 344 p.
- PONS J., 1927.- Découverte du *Dracocephalum* au col du Noyer. *Bulletin de la Société botanique de France*, **74** : 575.
- PREAUDAT R., 1963.- Une labiée rare, *Dracocephalum austriacum* L. à Pralognan (Savoie). *Feuille des naturalistes*, **19** : 55.
- TROTTEREAU A., 1967.- *Dracocephalum austriacum* L. dans le massif de la Vanoise. *Le monde des plantes*, **354** : 12-13.
- TROTTEREAU A., 1990.- Quelques observations sur le *Dracocephalum austriacum* L. en France. *Bulletin de la Société botanique de France, Lettres botaniques*, **137** (4-5) : 319-323.